

Le légaliste

GESTADMIN IMMO

Annonce n° 2126
Type Constitution de société
Parution web 23/04/2026
Parution print 23/04/2026 · Le Journal de Mayotte (JDM_20260423.pdf)

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 17/04/2026 il a été constitué une SCI à capital fixe dénommée : GESTADMIN IMMO

Capital : 1 000,00 €

Objet social : L'acquisition, la prise à bail, la conservation, la gestion, la mise en location et l'administration de tout terrain et immeuble construit ou en cours de construction ; la réfection, la rénovation, la réhabilitation de tout immeuble, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installation nouvelle conforme à leur destination ; la mise à disposition à titre gratuit ou onéreux de biens et droits immobiliers appartenant à la Société à l'un quelconque de ses associés ; toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet l'objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil de la Société.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de MAMOUDZOU.

Siège social : 226 rue des Manguiers Rés. Jardin des Epices, Pavillon 3 Palm, Tsoundzou II 97600 MAMOUDZOU.

Gérance : M. RAJAOFETRA Bruno Jean-Claude Andriamihaingo demeurant 226 Rue Des Manguiers Rés. Jardin des Epices, Pavillon 3 Palm, Tsoundzou II 97600 Mamoudzou ; Mme RAVONINJATOVO Mamy Faniry Alisoa demeurant 226 Rue Des Manguiers Rés. Jardin des Epices, Pavillon 3 palm, Tsoundzou II 97600 Mamoudzou

Cession de parts sociales : Toute cession de parts (y compris entre associés ou au profit d'ascendants) est soumise à l'agrément unanime des associés, sauf transmission libre aux descendants directs ; cession à des tiers soumise à l'unanimité.

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.